## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE TOULON



## Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

### SÉANCE DU 23 mars 2016

Objet de la délibération : Affectation du résultat du Compte Administratif 2015 au budget primitif 2016

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 2 Mars 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice: 86
Présents: 54
Pouvoirs: 0
Excusés: 18
Votants: 53

L'an deux mille seize, le 23 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Gassin, au sein du foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

#### Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>		
BANDOL	Mme BOURON Valérie	
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain - M. BASSO Charles	
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme Reina Béatrice	
CARCES	Mme DONADU Bella	
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc - Mme GAUTHIER Sylvie	
EVENOS	M. DEMARLIER ALIN	
FAYENCE	Mme ADER Danièle	
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges	
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre	
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Beatrice	
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves	
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme GAMBA Mireille	
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole – Mine DEPLAINE Virginie	
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliage	
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie	
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique	
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc	
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick	
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain	
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline	
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore	
OLLIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique	
PIERREFEU	M. LAVAL Christian	
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève	
RAMATUELLE	Mme TRUC Odile – Mme AMIEL Patricia	
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian	
SAINT TROPEZ	Mme ISNARD Evelyne	
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès	

Délibération n° 25830112600029-2016/03/23-D61

	<b>-</b>	
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre	
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine	
TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie	
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla	

Délégués Suppléants avec voix délibérative		
BANDOL	Mme BOURGEOIS Ginette	
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine	
PIERREFEU	M. BIGARE Marc	
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire	
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy	
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGO Jocelyne	

<u>Délégues Suppléants</u>	sans voix délibérative
GASSIN	M. GIRAUD Philippe

#### Pouvoirs:

Pouvoirs
Néant

#### Excusés:

Absences Excusées		
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane	
CARCES	Mme EINAUDI Nadine	
FAYENCE	Mme BOULARD Virginie	
FIGANIERES	Mme AUBOIN-LEROY Chantal	
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe – Mme HURAUT Catherine	
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONFILLY Bettina	
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis	
PIGNANS	M. HAY André – M. BASTAMELLI Jean-Pierre	
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine	
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Coreste	
SAINT ZACHARIE	M. CASTINEL Louis- M. POLLUS Alfred	
SOLLIES TOUCAS	Mme GUICHAନୁଫାରୁ ଅନୁଧା • • • • •	
SOLLIES VILLE	M. HUBERT Gilles	
TOURVES	M. CORTESE REGIS	

Le secrétariat est assuré par Ime Pelleuin Armick pour le Commune des This onet.

#### Délibération n° 25830112600029-2016/03/23-D61

# Objet de la délibération : Affectation du résultat du Compte Administratif 2015 au budget primitif 2016

Monsieur le 1<sup>er</sup> vice-président du SIVAAD expose au Comité Syndical :

- Considérant que, les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
- Suivant l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2015, conforme au Compte de Gestion,
- Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leur groupement, et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés.
- Vu les deux décrets d'application n°2005-1661 et 2005-1662 du 27 décembre 2005 modifiant la partie règlementaire du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur l'affectation du résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
Fonctionnement	213680,35 €	48 500,30 €	(R) 262 180,65 €
Investissement	25 849,83 €	- 29 609,69 €	(D) - 3 759,86 €

Restes à réaliser 2015 en Investissement	2 954,88 €
Affectation du F	Résultat •••••••••••••••••••••••••••••••••••
Section Investissement R 1068	42 180,65 €
Section Fonctionnement R 002	220 000,00 € • • • • • • • • • • • • • • • • • •

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

## Délibération n° 25830112600029-2016/03/23-D61

- Ouï l'exposé de Mme la Présidente.
- Décide, d'entériner les affectations du résultat comme énoncé ci-dessous.

Affectation du l	Résultat
Section Investissement R 1068	42 180,65 €
Section Fonctionnement R 002	220 000,00 €

Pour	53
Contre	0
Abstention	0

Fait Ainsi et délibéré le 23 Mars 2016 à Gassin.

Pour extrait conforme La Présidente du SIVAAD Jacqueline REGNAUD